

DATA



MOAE BRETAGNE

N°8 Septembre 2014

News observations et statistiques de la Mission Observation Appui et Expertise de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Bretagne

Les formations aux professions de santé en Bretagne en 2013

Ce 8ème numéro présente les principaux résultats de l'enquête "Ecoles 2013" menée auprès des centres de formation aux professions de santé. Cette enquête annuelle est réalisée par la Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques (DREES) du ministère des affaires sociales et de la santé. Elle est gérée localement par le service statistique de la DRJSCS de Bretagne.

En 2013, 36 centres dispensent des formations de santé en Bretagne et accueillent les 6.500 étudiants inscrits dans l'une des 13 formations de santé proposées en Bretagne.

Chiffres clés

Localisation des centres
de formation
aux professions de santé
en 2013

Les formations
de santé
en Bretagne

La sélection
à l'entrée en formation

Répartition des étudiants
selon le niveau de la
formation suivie

Répartition des étudiants
selon la situation avant
l'entrée en formation

Répartition des étudiants
selon le niveau de
diplôme préalable

Les modes de prise en
charge financière

Les formations aux professions de santé en Bretagne en 2013

13
formations

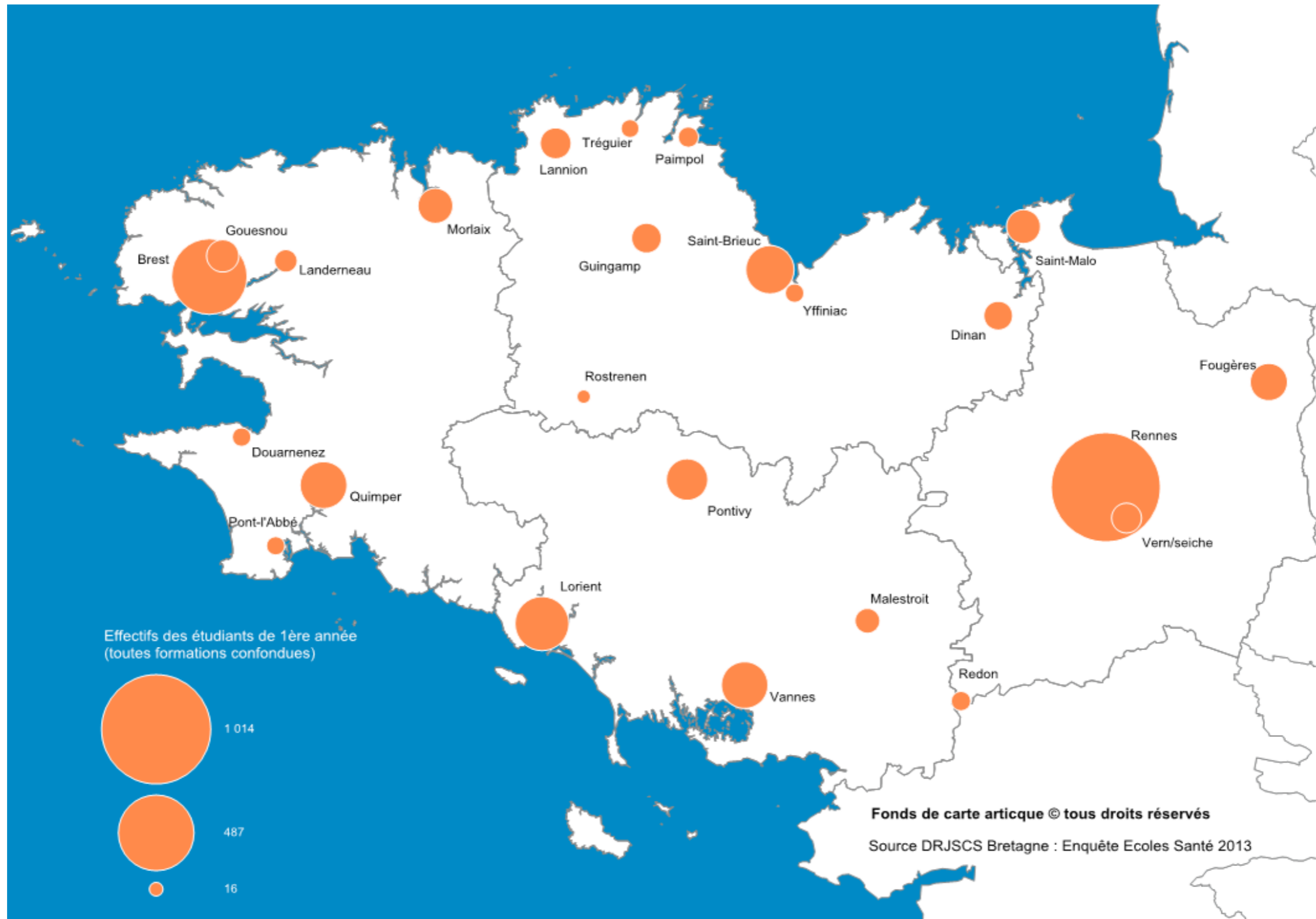
6.500
étudiants

3200
diplômés

36 centres
de formation

81% de
femmes
parmi les étudiants
de 1^{ère} année

Localisation des centres de formation aux professions de santé en 2013



Les formations de santé

Niveaux	Formations	Nb total d'inscrits	Diplômés en 2013	Taux de réussite
Niveau V Aucun diplôme exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau CAP / Fin d'études secondaires sans le BAC	Ambulancier	295	292	96.1%
	Auxiliaire de puériculture	106	109	94.8%
	Aide-soignant	1 411	1 234	96.6%
Niveau II Le Baccalauréat ou équivalent est exigé à l'entrée en formation. Le diplôme obtenu équivaut à un niveau BAC +3	Pédicure-podologue	127	38	97.4%
	Ergothérapeute	225	67	98.6%
	Manipulateur en électroradiologie médicale	93	28	100.0%
	Masseur-kinésithérapeute	298	89	98.9%
	Infirmier	3 569	1 070	94.3%
	Sage-femme	201	52	100.0%
Formations spécialisées	Infirmier de puériculture	30	31	96.9%
	Infirmier anesthésiste	59	26	100.0%
	Infirmier de bloc opératoire	27	17	100.0%
	Cadre de santé	70	69	100.0%

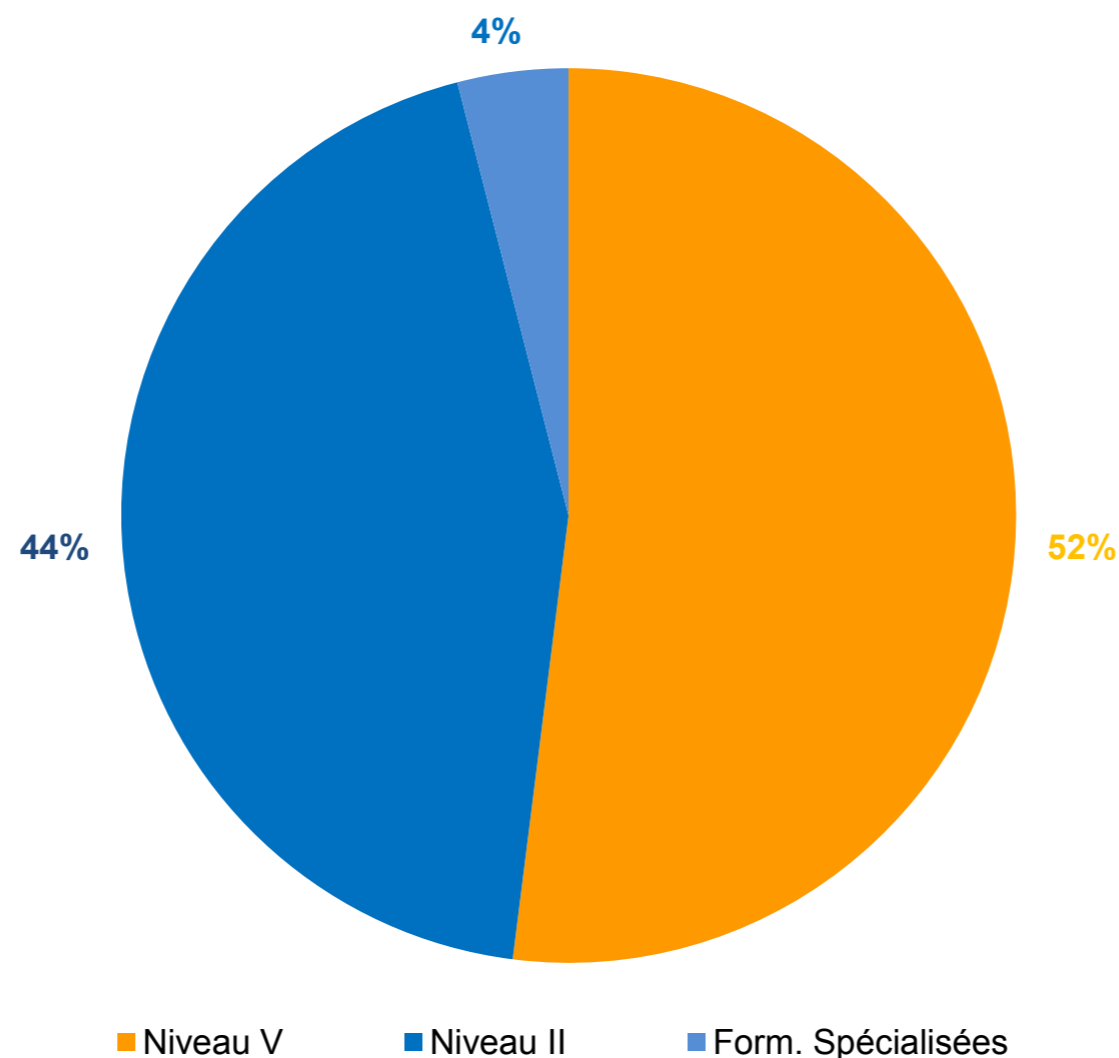


La sélection à l'entrée en formation

Formations	Nb de candidats à la sélection	Taux d'admission
Ambulancier	467	61%
Aide-soignant	8 399	15%
Infirmier	8 264	16%
Masseur-kiné	2 695	4%
Ergothérapeute	602	11%
Pédicure-podologue	496	8%
Manipulateur radio	123	24%
Formations spécialisées	566	25%
Ensemble	21 612	15%



Répartition des étudiants selon le niveau de la formation suivie

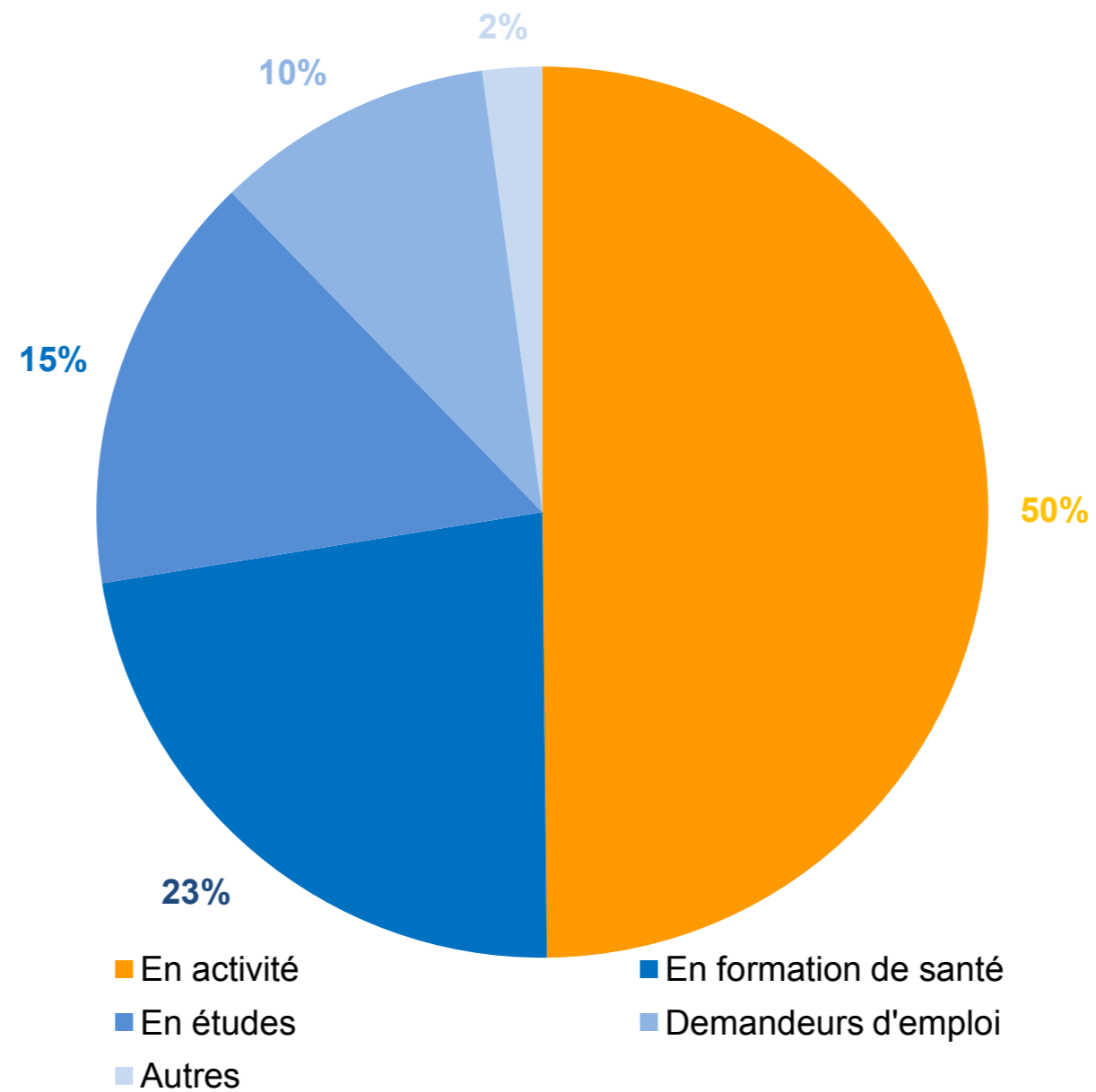


Plus de la moitié des étudiants de 1ère année suivent une formation de niveau V contre 46% au niveau national. Avec 40% des inscrits, la formation d'Aide-soignant est la plus représentée. Les formations d'aide-soignant et d'infirmier représentent les trois quarts des inscrits de 1ère année.

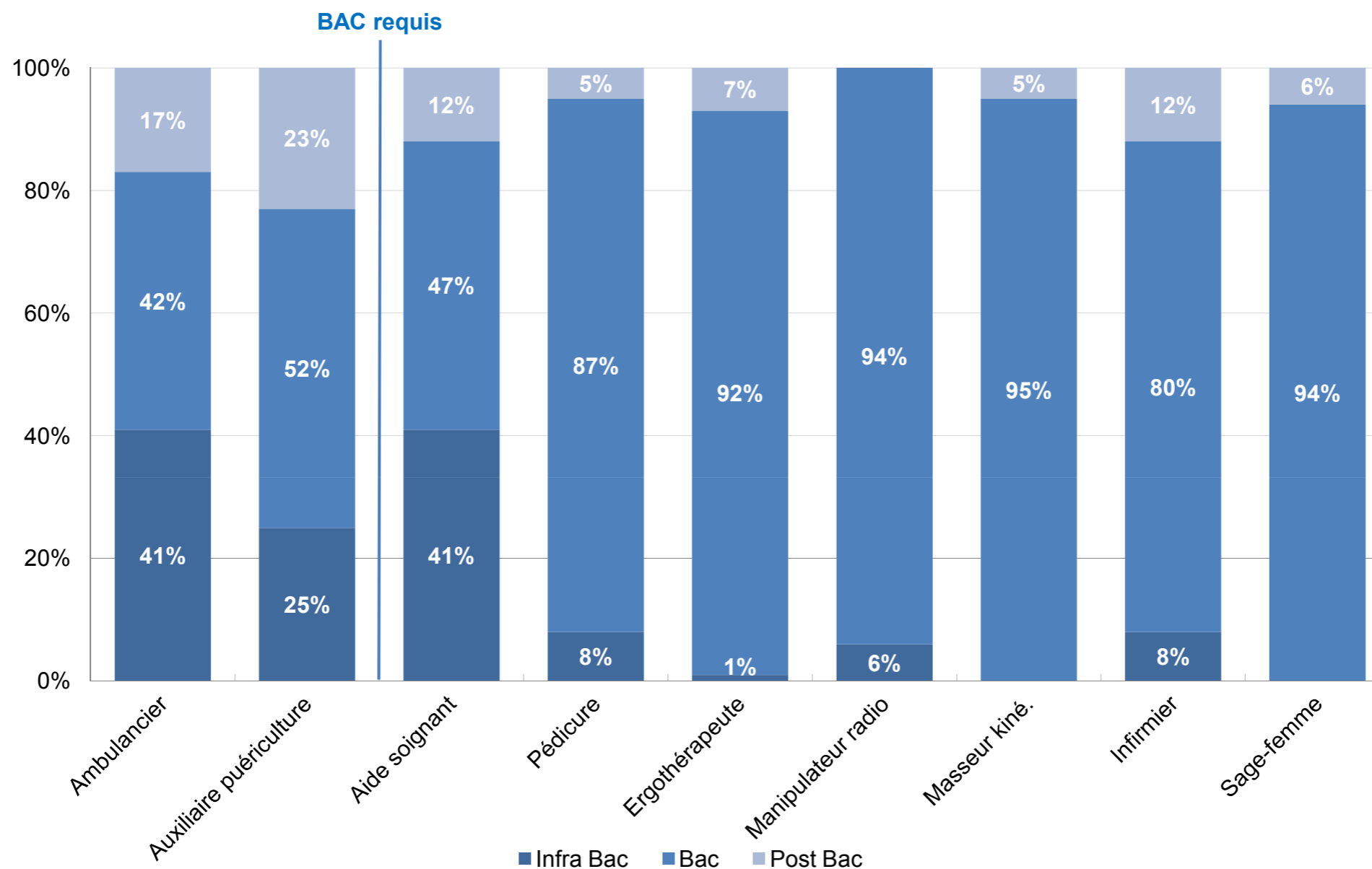
Les étudiants de 1ère année sont en moyenne âgés de 27 ans. Les formations de niveau II sont les plus jeunes avec 23 ans de moyenne d'âge. Les étudiants en formation de niveau V, qui ont souvent une 1ère expérience professionnelle et qui recherchent une qualification, sont eux âgés de 29 ans. Les étudiants en formations spécialisées sont en moyenne âgés de 36 ans.



Répartition des étudiants selon la situation avant l'entrée en formation



Répartition des étudiants selon le niveau de diplôme préalable



Les étudiants en formation spécialisée ne sont pas concernés par cette question de l'enquête. Sur l'ensemble des étudiants concernés, près des deux tiers ont au moins le niveau Bac. Le taux de bacheliers atteint 60% chez les étudiants en formation de niveau V alors même qu'aucun diplôme préalable n'est exigé.



Les modes de prise en charge financière

Mode de prise en charge financière	Niveau V	Niveau II	Form. spé	Ensemble
Aucune aide	8%	37%	7%	20%
Etudiants (bourse Conseil régional, du Conseil général, autre aide financière)	12%	19%	9%	15%
Salariés ou agents Fonction Publique (contrat aidé, contrat de professionnalisation, formation continue, congés de formation)	19%	8%	70%	16%
Demandeurs d'emploi	53%	25%	12%	41%
Autre prise en charge	3%	2%	1%	2%
Demande de prise en charge en cours	5%	9%	1%	6%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Plus d'infos :

DRJSCS de Bretagne : Pôle Formation <http://www.bretagne.drjscs.gouv.fr> / Info Stat Dossier n°23

DREES : recherche, études, évaluation et statistiques <http://www.drees.sante.gouv.fr>

Conseil régional de Bretagne <http://www.bretagne.fr>

GREF Bretagne <http://www.gref-bretagne.com>

